

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — — Express.
2 — 58 — — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — — Omnibus.
6 — 36 — — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le Courrier de Crimée, arrivé le 25 octobre à Constantinople, n'apporte aucune nouvelle. Les lettres sont du 23. Le jour même on attendait un bateau à vapeur d'Eupatoria, qui n'avait pas paru au départ du paquebot; mais nous avons par le télégraphe des nouvelles d'une date plus avancée que celles qu'on aurait reçues par cette voie.

Les mouvements stratégiques continuaient sur la Tchernaïa et dans la vallée de Baïdar. On n'en augurait plus, toutefois, comme par le passé, qu'ils devaient forcément amener des événements sérieux.

Il continuait à s'échanger entre la partie sud de Sébastopol et les forts du Nord, cent cinquante à deux cents coups de canon par jour, mais sans qu'on se fit beaucoup de mal de part ni d'autre.

L'ordre avait été donné au génie de détruire les docks et ce qui restait des fortifications russes à Sébastopol. En conséquence, on se disposait à commencer ce travail.

Il n'était rien venu de Kinburn, à Constantinople, ces jours derniers.

Les nouvelles d'Asie donnaient toujours de sérieuses inquiétudes sur le sort de Kars. Jusqu'au 7 de ce mois, cependant, les Russes n'avaient pas tenté de nouvelle attaque. Mais ils continuaient à bloquer la place et à lui couper toute communication avec le dehors. On espérait cependant que Selim-Pacha, que l'on savait parti de Trébizonde avec des renforts et des approvisionnements, arriverait assez à temps pour secourir la ville et faire cesser cet état de choses.

Les troupes ottomanes destinées à faire partie de l'armée d'Omer-Pacha, avaient commencé à arriver de Crimée. Le généralissime travaillait à l'organisation de ses forces et des dispositions à prendre pour l'hiver.

On avait espéré, un moment, que lord Redcliffe serait rappelé; on avait même donné ce bruit comme positif, mais il ne s'est pas confirmé. Les Turcs surtout en sont très-fâchés, car ils sont per-

suadés que, tant que cet ambassadeur sera à Constantinople, ils seront contrariés dans tous leurs actes et continuellement en butte à de nouvelles intrigues.

La frégate le *Descartes* était attendue de Crimée un jour à l'autre. C'est sur ce bâtiment que doit prendre passage, pour retourner en France, ce qui reste au camp de Maslak de la garde impériale (les gendarmes). — L. BONIFACE. (Constitutionnel.)

Une lettre de Vienne, du 31 octobre, adressée à l'*Indépendance*, confirme la nouvelle que l'Empereur Alexandre aurait délégué auprès du général prince Gortschakoff les généraux Benkendorff et Stackelberg, en ajoutant « que c'est sur le désir du prince Gortschakoff lui-même que ces deux généraux ont été envoyés à son quartier-général, et que c'est sur sa demande formelle qu'ils ont été appelés tous les deux à un commandement actif. Le général comte Benkendorff vient d'en recevoir un, dit le correspondant, et le général comte Stackelberg est peut être aussi pourvu d'un commandement au moment où j'écris. »

La *Gazette militaire* de Vienne prétend avoir reçu de Trébizonde la nouvelle que, dans son rapport du 30 septembre, le commandant torc de Kars, Vassif-Pacha, aurait déclaré qu'il ne pourrait tenir au delà de trois semaines si on ne lui envoyait pas des renforts de troupes, de munitions et de provisions.

Omer-Pacha aurait donné immédiatement l'ordre d'expédier à Kars 12,000 chevaux avec des provisions. Il reste à savoir si ce corps de ravitaillement sera parvenu à atteindre Kars.

D'après la même correspondance le prince Bebutoff serait arrivé devant cette place avec 14,000 chevaux et un nouvel assaut serait imminent.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Les journaux anglais publient les dépêches télégraphiques suivantes :

« Hambourg, dimanche 4 novembre. — Sept vaisseaux de ligne anglais venant de la Baltique,

sont mouillés, en ce moment, dans la rade de Kiel, ce sont : le *Cressy*, l'*Edinburg*, le *Royal George*, l'*Ajax*, le *Nile*, le *Blenheim* et le *Hogue*. — On dit que le général Canrobert visitera Copenhague à son retour de la Suède. Sa mission a une autre importance que la demande qu'il soit permis à quelques bâtiments de la flotte d'hiverner dans les ports suédois. Les alliés peuvent déjà le faire, en vertu de la déclaration faite par la Suède, au commencement de la guerre. »

« Nicolaïeff, vendredi 2 novembre. — Le général prince Gortschakoff annonce que la veille, les alliés, au nombre de 30 à 40,000, se sont mis en marche d'Eupatoria; ils ont passé la nuit près de Karagourt et Jaki sans tenter un nouveau mouvement. »

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, lundi 5 novembre. — « M. de Lesseps est arrivé ici; la Commission chargée d'examiner le projet relatif au percement de l'isthme de Suez, partira jeudi pour l'Égypte. »

« Un commencement d'incendie s'est effectivement déclaré à bord du vaisseau l'*Ulm*, mais il est douteux qu'il ait été déterminé par des projectiles russes. »

Marseille, mardi 6 novembre. — « L'*Euphrate*, arrive avec des nouvelles de Constantinople du 29. »

« Les journaux de Constantinople annoncent que la garde impériale s'embarquera le 5 novembre pour rentrer en France, et que le 10, l'amiral Bruat est attendu à Constantinople, d'où il partira également pour la France. »

« L'amiral Pellion doit maintenir le blocus de Cherson et du Dnieper; les amiraux Pellion et Stewart ont remonté le Bug et se sont assurés que cette rivière pourrait porter des vaisseaux chargés. »

« Selim-Pacha doit avec la garde impériale turque s'établir à Erzeroum, d'où il menacera les derrières de l'armée du général Mourawieff, et pourra ainsi ravitailler et peut-être délivrer Kars. »

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

XII. — LE CAPITAINE BLACKHEATH.

Peu d'hommes étaient entrés dans le monde d'une manière plus heureuse que sir Richard W..., baronnet; il était fils d'un homme riche, qui ne négligea rien pour son éducation. Elève à Oxford, il n'en sortit que pour faire sur le continent l'indispensable voyage nécessaire à tout Anglais qui veut se présenter convenablement dans le monde. Une fois ces préliminaires accomplis, il revint à Londres, et son père se hâta d'avoir avec lui un entretien sérieux :

— Mon cher Richard, lui dit-il, vous voilà un cavalier accompli, et je crois que j'ai rempli envers vous tous mes devoirs de père. N'est-il pas vrai, mon fils ?

Richard ne put que s'incliner en signe d'assentiment.

— Je souhaite, continua le père, que si jamais vous avez des enfants, votre conduite ressemble à la mienne : vous pouvez faire aussi bien mais pas mieux.

Richard s'inclina de nouveau. Le père reprit :

— Il est vrai que vous êtes fils unique, et que ce qu'on fait pour un, on ne peut pas le faire pour dix. Si vous vous mariez, Richard, et que vous n'ayez qu'un enfant, je souhaiterais que cet enfant, mon petit-fils, fût grand, bien fait, comme vous l'êtes, et qu'il eût une santé de

fer. Il me semble que vous jouissez de ces avantages. Depuis que vous êtes né, vous n'avez éprouvé qu'un malheur, et vous étiez trop jeune, lorsqu'il arriva, pour le ressentir : vous avez perdu votre mère. Vous êtes riche, Richard, c'est-à-dire que vous possédez un capital de trente mille livres sterling, ce qui est beaucoup, si vous considérez le grand nombre de vos semblables qui sont loin d'avoir la millième partie de cette somme..

— Mais, mon père, dit Richard, il me semble que je n'ai rien et que cette fortune dont vous me parlez est à vous.

— Un moment, mon fils, écoutez-moi. Vous ne possédez ni terres, ni maisons, il est vrai : vous voilà donc à l'abri des inondations, des mauvaises récoltes, des incendies : votre fortune consiste en actions de la banque d'Angleterre, ce qui vous assure un revenu régulier et toujours égal. Je vous conseille de conserver avec soin votre fortune, parce que plus vous avancerez dans la vie, plus vous vous apercevrez que nous vivons dans un pays où un homme riche est toujours, aux yeux de ses amis eux-mêmes, jeune, beau, spirituel et aimable, tandis qu'un homme pauvre a l'habitude d'être bossu, borgne, bancal et souverainement stupide : vous me direz, peut-être, que vous connaissez des gens pauvres qui n'ont pas ces inconvénients; c'est que vous les aurez mal regardés, Richard; plus tard, vos yeux se dessilleront, et vous reconnaîtrez la vérité de ce que je vous

dis. Conservez donc votre fortune, mon ami, si vous voulez conserver vos qualités, soit physiques, soit morales.

Maintenant, mon ami, dites-moi ce que vous comptez faire dans le monde... Rien, peut-être; vous en avez sinon le droit, du moins le pouvoir.

Richard ne se hâta pas de répondre, non qu'il eût le désir de passer sa vie à ne rien faire, il était au contraire d'un tempérament impétueux et ardent, mais la façon de penser de son père l'étonnait un peu.

— Vous voulez, Richard, reprit le père, vivre oisif et indépendant? A la bonne heure; un homme qui a reçu une éducation aussi complète que la vôtre ne craint jamais l'ennui; les arts et les sciences peuvent remplir sa vie. L'homme studieux est sans cesse occupé, quoiqu'il paraisse oisif aux yeux du vulgaire.

— Non, mon père, répondit avec fermeté Richard, je ne veux point demeurer oisif; je serais heureux de servir mon pays, et....

— J'entends, interrompit le père, vous êtes le jeune homme d'Horace; le fraças des armes vous séduit.

— Pas précisément. Ce que j'aime, c'est le jeune lord Lingsdale, mon camarade et mon ami d'enfance; et Lingsdale est capitaine dans le trente-et-unième régiment d'infanterie.

— Eh bien! j'achèterai une commission dans le trente-et-unième régiment : vous suffira-t-il d'être lieutenant ?

» Emin-Pacha, gouverneur de la Circassie, a amené à Omer-Pacha plusieurs chefs Circassiens qui ont promis leur concours.

» Omer-Pacha a marché le 20 sur Kutai à la tête de vingt-deux bataillons. — Havas.

Berlin, 6 novembre. — L'empereur Alexandre a destitué l'amiral Berck de son commandement en chef des flottes et ports de la mer Noire, et de ses fonctions de gouverneur militaire de Nicolaïeff et de Sébastopol; il est remplacé par l'amiral Metlin.

(Constitutionnel.)

Marseille, lundi. — Un vapeur vient d'arriver de Constantinople; il apporte des nouvelles du 22.

Les lettres de Batoum qu'on avait reçues à Constantinople disent que les Circassiens inquiétaient les communications de l'armée russe en Asie. Emin-Pacha avait surpris un grand convoi russe d'approvisionnement. Il en avait enlevé une partie. Les Russes avaient perdu dans le combat 300 hommes, les Circassiens 100 hommes.

Omer-Pacha prenait ses cantonnements d'hiver; Ferhad-Pacha avait établi ses avant-postes sur la route de Kutoir. On s'attendait à ce que le mauvais temps obligerait le général Muravieff à la retraite.

Les dernières nouvelles qu'on avait reçues de la Crimée étaient du 20. On faisait de grands préparatifs pour l'hiver. Le maréchal avait remanié les divisions de l'armée française. La première et la seconde étaient descendues dans la plaine de Balaklava. La troisième avait quitté la Tchernia et occupait le camp. La quatrième avait été envoyée à Eupatoria. La cinquième, qui était devenue la quatrième occupait la place de la première au camp du Moulin. La division du général Aurelle était revenue de Baïdar. La santé des troupes était excellente.

Le feu contre Sébastopol continuait. Nos bombes avaient incendié, le 16, un magasin russe.

Les nouvelles de Kinburn étaient du 20. Les contre-amiraux Pellion et Stewart étaient partis ce jour-là pour faire une reconnaissance. — Lejolivet.

Marseille, mardi 6 novembre. — Le général Levaillant a été nommé gouverneur de Sébastopol.

Le général Bazaine, après avoir détruit les villages qui se trouvent sur la presqu'île de Kinburn, se préparait à rentrer à Kamiesch.

La Presse d'Orient évalue la perte subie par les Russes, dans l'affaire de Kars, à 15,000 hommes, dont 5,600 tués. Dans les pertes russes figurent plusieurs généraux et 400 officiers. La perte des Turcs est de 1,300 hommes dont 400 tués.

Omer-Pacha était, à la date des dernières nouvelles, sur la route de Kutais, avec 22 bataillons.

Les nouvelles de Perse nous font connaître le départ d'un ambassadeur persan pour Saint-Petersbourg.

Le choléra sévissait à Teheran. — Lejolivet.

Les dernières nouvelles directes que nous ayons de Kinburn sont du 20 octobre.

C'est le matin de ce jour que les Russes ont fait sauter le fort d'Otchakoff et toutes les batteries qui en dépendaient. Si, comme on l'assure, le grand-duc Constantin a ordonné lui-même cet acte de destruction au lieu de tenter de défendre cette position, et avant même de savoir s'il était dans les plans des alliés de l'attaquer, il est douteux qu'une semblable

détermination lui fasse beaucoup d'honneur aux yeux des gens de guerre. Quoi qu'il en soit, il a ainsi évité à nos troupes la nécessité d'agir sur ce point. Elles occupent maintenant le village de Kinburn qui, quoiqu'en partie incendié le jour de la reddition de la place, pourra bien encore abriter notre petite armée expéditionnaire, si elle doit passer l'hiver sur ce point, comme on le croit généralement.

Le jour du bombardement, le Czar et le grand-duc Constantin assistaient à la canonnade sur une éminence du cap Otchakoff. Le fait a été confirmé par la plupart des officiers russes prisonniers.

Les contre-amiraux Stewart et Pellion sont partis, le 20, avec une flottille de petits vapeurs pour explorer le Dnieper et le Bug.

Dans l'attaque du 17, c'est l'amiral Bruat qui est venu en personne, dans son canot, indiquer le mouillage à chaque vaisseau de son escadre, sous le feu de la place. — L. BONIFACE. (Constitutionnel.)

Après tant de descriptions de Sébastopol, nous croyons qu'on trouvera encore quelques traits nouveaux dans les lignes suivantes extraites d'une lettre écrite par un officier de marine distingué, et que nous empruntons au journal la Bretagne :

« Si vous voulez me suivre, nous allons entrer en ville, en passant par le ravin du Cimetière et le bastion Central. C'est dans ce cimetière que s'est passée ce rude combat, début des opérations militaires du général Péliissier; c'est là que commence vraiment la partie active du siège. C'est au milieu des tombeaux, c'est sous les cyprès funèbres, c'est dans l'asile de la mort que l'on s'est égorgé. Ici, c'est une tombe dont le marbre a été renversé; là, c'est un mausolée défiguré ou écorné par la mitraille. La petite église grecque est mutilée par les obus, ses portes et ses fenêtres brisées, son pavé jonché de débris. Les fresques plus que médiocres qui la décorent, les sept lampes du tabernacle qui ornent la voûte portent les traces du combat, et sur les murailles blanchies, transformées en panthéon militaire, comme sur les Pyramides et la colonne de Pompée, plus d'un soldat a voulu graver son nom.

« Gravisant une pente assez rapide, nous arrivons devant le bastion Central. En entrant dans cet ouvrage aujourd'hui désert, à part les soldats placés en sentinelle sur quelque parapet, on comprend de suite comment nos troupes, malgré leurs héroïques efforts, ont été re poussées à deux assauts répétés.

« Un fossé profond, à pic, enfilé par la mitraille, hérissé de pointes de fer, un front redoutable de canons, une escalade difficile dans des terres qui s'éboulaient, sous un feu terrible de mousqueterie, des batteries qui s'enchevêtraient et se commandent les unes les autres: voilà les obstacles que nous avions à surmonter; et, devant nous, un ennemi aussi nombreux, abrité derrière ses remparts de terre ayant l'immense avantage de sa position.

« Les mines éclataient sous les pieds de nos soldats, et les écrasaient sous les rochers; et nos braves tombaient sous une grêle de balles, de pierres, de grenades. Cependant, le désordre des batteries russes, les gabions renversés, les fusils brisés, les armes tordues, les débris de vêtements et les gibernes qui jonchent le sol bouleversé par les cratères que la poudre y a ouverts, attestent l'énergie de

l'attaque et la fureur du combat. Il y a eu là une lutte de géants; mais devant les difficultés surhumaines, l'élan de nos colonnes est venu se briser.

« Après avoir parcouru ce champ de bataille désolé, encore armé de canons de tous calibres, pièces de campagne, pièces de siège; après avoir étudié la construction des embrasures, admiré le travail immense des Russes, visité leurs abris casematés, leurs poudrières, descendons vers la ville où nous pénétrons par une route dont nos soldats vainqueurs, transformés en cantonniers, font un chemin impérial.

« Les forts du nord tiennent encore et lancent de temps à autre des bombes ou des boulets sur la ville. Aussi le rôle de curieux peut être dangereux, surtout en certains endroits. C'est l'agonie de la défense. C'est surtout vers la fond du port qu'ils tiennent, où nous avons rétabli la passerelle qui relie la partie orientale à la partie occidentale de la ville.

« Montons maintenant vers Malakoff, où nous allons entrer par la gorge de l'ouvrage. En voyant la position dominante de la redoute, on comprend que Sébastopol était à Malakoff, comme Toulon au petit Gibraltar. C'était bien la clé de la ville. Malakoff domine la ville, balaye le port, le pont qui réunit la partie nord à la partie sud, et coupe la retraite. Les Russes avaient bien compris l'importance de cette forteresse; de là les immenses travaux conçus et exécutés pour rendre cet ouvrage imprenable. Ce qu'on a remué de terre, entassé de gabions, creusé de fossés, accumulé de canons pour arriver à ce résultat, est incroyable; c'est un dédale d'embrasures où l'on s'égare, les rues d'une ville irrégulière. A 200 mètres environ est le mamelon Vert, dont la prise simplifiait singulièrement la question: de là nos tranchées descendirent vers les Russes et vinrent aboutir à une dizaine de mètres du fossé, chemin difficile où chaque pelletée de terre fut arrosée de sang. C'est-là que le général MacMahon attendait le signal de l'attaque, c'est là que, comme les flots succèdent aux flots, la terrible marée a envahi la redoute et englouti les Russes sous son étreinte de fer, sous une furia toute française.

« Surpris, éperdus, assaillis de toutes parts, les Russes se sont ralliés et ont fait de vigoureux efforts pour nous déloger; mais le drapeau qui flottait sur la tour y avait pris racine, la dernière heure de la défense avait sonné... Malakoff était à nous, bien à nous, et les Russes, sentant la partie perdue, évacuèrent la ville dans la nuit; le lendemain, c'eût été trop tard, la retraite était coupée.

« Quand on considère les travaux de l'ennemi, les ressources qu'il avait à sa disposition, les difficultés naturelles d'un terrain dont il a su habilement profiter, le génie des officiers auxquels aucune perfection de l'art moderne n'est étrangère, la prodigieuse activité imprimée à leurs nombreux soldats et ouvriers, le nombre de nos adversaires, une ville non investie, ayant à sa disposition un arsenal considérable, on est pénétré d'admiration pour le courage de nos soldats, pour leur patience et leur abnégation. Ce n'est pas le canon, c'est la baïonnette qui a pris Sébastopol. La résistance a été héroïque, c'est vrai, mais l'on peut retourner le mot de l'empereur Alexandre. Que penser des hommes qui ont pu faire une pareille dé-

Le jeune homme fit un saut de joie: il n'espérait pas obtenir aussi aisément une faveur à laquelle il attachait la plus grande importance. Lord Lingsdale était le plus cher de ses amis, ou plutôt son unique ami; et passer sa vie auprès de lui, suivre la carrière que suivrait le lord, tel était, depuis un an ou deux, le rêve de sa jeunesse. Il remercia son père avec effusion.

— Mais pourquoi me dire, mon père, que votre fortune est la mienne? lui demanda-t-il ensuite.

— Parce qu'avant trois mois je serai mort.

Or le père Richard jouissait d'une santé fort bonne, en apparence, et il avait à peine cinquante ans.

— Je n'ai donc, mon fils, ajouta-t-il encore, qu'un seul conseil à vous donner: soyez soldat ou homme d'étude, marchand ou magistrat, comme il vous plaira, mais continuez à être d'une belle taille, à conserver vos épaules égales, vos jambes droites, vos yeux pareils, et à avoir beaucoup d'esprit, c'est-à-dire à garder avec soin votre fortune, sinon vous deviendrez bossu, bancal et stupide.

Quelques jours après, Richard, muni d'un brevet de lieutenant, paraissait, à côté de son ami le lord Lingsdale, à la tête d'une compagnie du trente-et-unième régiment d'infanterie. Un mois plus tard, ce régiment s'embarquait sur un vaisseau de Sa Majesté Britannique, et allait dans l'Inde combattre les Marrathes. Le père et le fils prirent congé l'un de l'autre sans faire allusion à la catastrophe

prédite un mois auparavant.

A peine arrivé à Calcutta, Richard reçut une lettre qui lui annonçait la mort de son père. L'honorable Daniel W... avait été subitement enlevé à son fils et à ses amis par la rupture d'un anévrisme.

Le jeune homme devint bientôt un des meilleurs officiers de son régiment: sa valeur pleine d'audace et sa sagacité qui approchait de la ruse, le rendirent un ennemi très-dangereux pour les Marrathes, qu'il attaquait avec impétuosité, ou qu'il attirait dans des embuscades; il était quelquefois l'Achille du régiment, quelquefois l'Ulysse. Achille fut blessé au talon et le cyclope renferma Ulysse dans son antre. Richard, dans une rencontre, tomba sous la lance des Marrathes; une autre fois, ils le firent prisonnier. Dans ces deux circonstances, lord Lingsdale lui sauva la vie, et l'amitié des deux officiers en devint plus étroite.

Il est inutile d'ajouter que sir Richard W., riche, brave et jeune, était regardé comme un des plus beaux hommes, et un des officiers les plus spirituels de son régiment.

Les Marrathes soumis, et après une campagne de cinq ans, le trente-et-unième d'infanterie fut rappelé en Angleterre.

Sir Richard et le lord Lingsdale ne se séparèrent pas, mais ils se virent un peu moins à Londres que dans l'Inde, parce qu'ils avaient des passions différentes. Sir Richard

fut présenté chez MM. Fullers frères, riches marchands de la Cité, dans les mains desquels son père avait déposé sa fortune et qui étaient ses banquiers; il y vit miss Clary. Il fut saisi d'un de ces amours violents qui s'emparent de la raison et poussent aux extrémités les plus condamnables. Heureusement il pouvait épouser miss Clary sans compromettre son honneur ni sa position. Il commença par s'assurer de la jeune fille. L'aimait-elle?

A cette question, faite avec les circonlocutions familières à un homme poli et bien élevé, miss Clary baissa les yeux.

— Oui, belle Clary, je vous le demande à genoux, ai-je le bonheur d'être aimé de vous? J'ai besoin d'un mot, car vous occupez mes jours et mes nuits, et sans vous la vie me serait insupportable.

Il s'était mis aux pieds de la jeune fille, qui le releva et lui répondit avec le plus doux sourire et la naïveté la plus ingénue:

— Et comment ne vous aimerais-je pas, sir Richard, dit-elle; vous êtes l'homme le plus spirituel et le plus beau que j'aie vu de ma vie.

Miss Clary baissa de nouveau les yeux et devint rouge comme une grappe de groseilles bien mûres.

(La suite au prochain numéro.)

sense ? que penser de ceux qui l'ont rendue inutile ? que penser des vainqueurs ? » (F. Bouyer.)

Nous avons reçu notre courrier de la Chine. On lit dans l'*Overland-China-Mail* du 15 septembre :

« Il n'y a d'autres nouvelles des flottes alliées dans le nord que celles-ci :

» L'amiral Stirling avait détaché des navires sous les ordres du commodore Elliot en nombre suffisant pour combattre la flotte russe si on avait, de nouveau, la boueure de la rencontrer. »

La *Peking-Gazette*, du 27 juillet au 3 août, rend compte de plusieurs victoires remportées sur les rebelles à Ch'ouhâ, Fung oh'uen, sur les bords du Kouang-se à Houmen et à Lung-ch'uen, au nord-est de Kouangtin, de la délivrance de Poh-lo, ville d'une province à l'est de Canton, et de l'expulsion des rebelles de Kouang-Yang.

» Toutefois, ajoute la feuille de Pékin, les rebelles s'étaient emparés de Tung-Ugart, où les troupes impériales les assiégeaient. Chih-Tae, ville d'un district du Nyan-Naneï, avait aussi été reconquise, ainsi que la ville de Tae-Ping-Fou. On parlait aussi de la destruction d'une grande quantité de rebelles et de leurs embarcations sur le Wonhon et dans le voisinage. On pouvait regarder l'insurrection comme entièrement éteinte à Canton. Les bandes d'insurgés qui restaient encore étaient dans des régions montagneuses, vers Hunan, ou avaient gagné la côte. Partout les rebelles étaient proscrits des villes et des villages où ils étaient nés et ne pourraient jamais y retourner librement.

» Il paraît, d'après des renseignements puisés à bonne source, que plus de 70.000 hommes ont été exécutés à Canton ; il résulte des mêmes renseignements, que le nombre d'hommes mis à mort à Kanking-Fou s'élève à 27.000, et que 25.000 ont été tués à la prise du fort de Blenheim et à la suite des arrestations opérées dans les villages environnants.

» Le 9 juillet, l'un des chefs nommé Kam-Sin, avait été mis à mort lentement et coupé, ainsi, en cent huit morceaux. Il existe trois degrés dans ce mode d'exécution ; dans les deux premiers, en raison de la moins grande pénalité, le criminel n'est coupé qu'en vingt-quatre ou trente-six morceaux.

» Ce chef commandait les bandes qui menaçaient le nord de la ville, l'automne et l'hiver derniers. Le même jour avaient été exécutés plus de cinq cents rebelles moins notables, et, le mois précédent, on en avait exécuté plus de sept cents, en une seule journée. Certes, un gouvernement qui peut ainsi mettre à mort ses sujets, ne peut guère être taxé de faiblesse, d'autant plus que l'insurrection qui a occasionné une pareille destruction d'hommes peut être considérée comme populaire. »

FAITS DIVERS.

L'anecdote suivante a été recueillie à la frontière suisse, il y a peu de temps. Un Anglais se trouvait dans la diligence de Genève : « Je vous dis, s'écriait un douanier, que c'est là de la quincaillerie, objet prohibé. — Je vous dis, moi, répétait l'Anglais, que c'est mon cuisine. — Comment, votre cui-

sine ? Vous portez votre cuisine dans votre sac de nuit ? — *Yes*, répondit l'Anglais avec un calme imperturbable.

— Messieurs, je vous en fais juges, continua le douanier en étalant sur le banc, comme autant de preuves de conviction, une multitude de petits objets en cuivre ou en étain : voici des lampes, des appareils à gaz, des boîtes, des soucoupes, on dirait une boutique de ferblantier, et Monsieur prétend que ce n'est pas là de la contrebande. » Mais l'Anglais, sans sortir de son flegme, se contentait de dire à chaque objet qu'on déroulait de son enveloppe de papier gris :

« C'est ma fourneau, c'est mon casserole, c'est ma grill, c'est mon marmite. »

En voyant l'incrédulité se peindre dans les yeux des assistants, il tira tranquillement de sa poche une petite boîte à allumettes, alluma une lampe en cuivre, et aussitôt on vit flamboyer, à travers un fourneau magique, une triple flamme. L'Anglais, jouissant déjà de la surprise des spectateurs, ouvrit alors une espèce de livre en ferblanc, en retira soigneusement deux côtelettes crues et toutes panées, les jeta dans une poêle microscopique et les servit réellement à la minute, aux grands éclats de rire de tous les voyageurs.

Cela s'est fait en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter.

Le douanier, humilié dans son amour-propre de fonctionnaire public, tenta un dernier effort avant de se rendre. — « N'importe, dit-il, tout ceci est du neuf, et doit payer un droit. — Du neuf, dit l'Anglais en souriant ; j'avais cuisiné déjà, avec mon cuisine que voilà, des œufs brouillés sur les Pyramides. »

Voici la description de mon aventure dans le livre de M. Soyer, le fameux cuisinier de Reforme-Club. » Et il exhiba, en effet, la preuve de ce qu'il avançait dans un très-beau volume en cuir de Russie doré sur tranches. Accablé par l'évidence, le douanier dut céder. (Union de l'Ouest.)

— Les secousses de tremblement de terre ne discontinuent pas, en quelque sorte, dans le Valais.

On écrit de Viège, le 29 octobre, au journal *la Suisse* : « Depuis quelques jours, nous commençons à respirer et nous nous croyions définitivement délivrés du fléau qui nous menace ; mais, depuis le 25, nous avons été cruellement déçus par deux secousses assez fortes, à huit heures vingt minutes du soir. Rien le 26 ; le 27, vent chaud suivi d'une pluie qui tomba sans discontinuer jusqu'au 28 à sept heures du matin. Ce vent avait déjà répandu l'effroi dans tous les cœurs, et nos tristes pressentiments ne se réalisèrent que trop tôt. Pendant la soirée, trois détonations se firent entendre : à minuit et demi, la population était réveillée par un fort coup de tonnerre qui fut suivi, à une heure, d'un second coup accompagné d'éclairs. De petites détonations leur succédèrent jusqu'à deux heures, où les secousses recommencèrent. Dans l'espace de trois minutes, deux fortes secousses et une détonation. A partir de ce moment, détonations et secousses ne discontinuèrent pas, et jusqu'à cinq heures du matin, on en compta trente-et-une. Une secousse à

quatre heures fut effrayante, et elle jeta de nouveau la population dans nos rues par une nuit noire et une pluie battante : on emportait les enfants, et l'on se croyait à la veille d'un nouveau désastre. Heureusement qu'il n'en fut rien. Le 28, deux détonations et dix dans la nuit. Aujourd'hui, 29, nous n'avons rien encore entendu.

— On jugera de l'attention que doivent apporter dans leurs déclarations les personnes qui ont des chiens, par le dialogue historique suivant :

UN MONSIEUR. Monsieur, je viens vous déclarer que je possède un chien.

UN EMPLOYÉ. Dans quelle catégorie le placez-vous ?

LE MONSIEUR. Voyez vous-même ; je l'ai amené avec moi pour que vous en jugiez.

L'EMPLOYÉ. Cela ne me regarde pas, faites votre déclaration comme vous l'entendez.

LE MONSIEUR. Dame !... c'est un chien... très-doux... même que sans cela je m'en serais défait ; mais ma fille m'a dit...

L'EMPLOYÉ, interrompant. Ces détails sont inutiles ; votre chien est-il un chien de garde ou d'agrément ?

LE MONSIEUR. Mais... il garde ma boutique ; il n'y laisse entrer personne sans aboyer. Ça doit être un chien de garde. Je le crois du moins.

L'EMPLOYÉ. Eh bien ! il est entendu que vous déclarez un chien de garde ?

LE MONSIEUR. Oui, c'est un chien de garde. La déclaration conforme étant rédigée, le monsieur l'a signée et s'est retiré avec son chien, bien convaincu qu'il avait satisfait à la loi. Or, comme il a fait inscrire comme chien de garde un roquet appartenant à la classe des chiens d'agrément, il sera indubitablement passible de la double taxe.

Nous avons cru que l'exemple de cet homme, qui s'est trompé de bonne foi, pouvait être pour d'autres un utile enseignement. (*Journal de la Vienne.*)

CHRONIQUE LOCALE.

AVIS.

Quelques journaux ont annoncé que l'Administration de la Guerre faisait appel aux ouvriers de diverses professions pour les envoyer en Crimée. On s'empresse de démentir cette assertion qui est complètement erronée.

Il est vrai que M. l'Intendant militaire de la 9^e division a été chargé d'enrôler un certain nombre de portefaix de la corporation de Marseille pour être employés en Orient aux travaux de chargement et de déchargement de navires ainsi qu'aux mouvements de magasin. Mais les besoins sont satisfaits depuis longtemps déjà, et il n'est plus reçu aucun engagement de ce genre. (*Communiqué.*)

BOURSE DU 6 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 64 85.
4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 90 23.

BOURSE DU 7 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 64 60.
4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 90

Etude de M^e LECOY, avoué à Saumur.

PURGE

D'hypothèques légales.

(Article 2,194 du Code civil.)

D'un acte reçu par M^e Dion, notaire à Saumur, le six octobre mil huit cent cinquante-cinq, enregistré ;

Il appert : que M^{me} Victoire-Anne Tulasne, veuve de M. Gabriel Cebron, en son vivant marchand épicière, ladite dame propriétaire, demeurant à Saumur, — agissant tant en son nom personnel qu'au nom et comme se portant fort de Henri-Gabriel Cebron, son fils mineur, âgé de seize ans ;

A vendu à M. Auguste Jouffrault, négociant, demeurant au Petit-Puy, commune de Saumur :

1^o Un clos de vigne, faisant autrefois partie de la propriété du Jagueneau, situé au hameau du Petit-Puy, commune de Saumur, contenant deux hectares soixante-un ares quatre-vingt-dix centiares, au levant duquel existe une petite maison faisant aussi partie de la vente ;

2^o Une morceau de vigne, contenant onze ares, situé au canton des Giraudières, commune de Saumur ;

3^o Une maison neuve, située au Petit-Puy, commune de Saumur, composée : au rez-de-chaussée, d'une cuisine avec four et fourneau ; au premier étage, d'une chambre haute avec cabinet ; au second étage, même distribution ; grenier au-dessus ; cour renfermée de murs, puits ; deux caves, dans l'une desquelles est un pressoir et tous ses ustensiles, aussi compris dans la vente.

Le clos de vigne, désigné numéro premier, appartient à M^{me} Cebron pour l'avoir eu à titre de donation de M^{me} Anne Tulasne, sa tante, veuve de M. René Ferrand, propriétaire, demeurant à Saumur, aujourd'hui décédé. Cette dernière l'avait acquis, avec d'autres biens, de M. René-François Ferrand, propriétaire, demeurant à Saint-Jean-de-la-Ruelle, seul héritier du feu sieur René Ferrand, marié de ladite dame Ferrand. Ce même clos avait été acquis, avec la propriété du Jagueneau dont il faisait partie, par lesdits époux René Ferrand, de M. Victor-Paul Herbeault, directeur de la poste aux lettres de Saumur. Enfin, ladite propriété du Jagueneau avait été acquise par mondit sieur Herbeault des administrateurs du département de Maine-et-Loire, les treize et vingt-quatre prairial au quatre ;

Le morceau de vigne des Giraudières, désigné numéro deux, a été acquis par M. et M^{me} Cebron, au cours de leur communauté, de Pierre Ernou, cultivateur, et de dame Madelaine Leroy, sa femme, demeurant ensemble à Saumur. Il appartenait en propre audit sieur Ernou, pour lui avoir été donné par dame Marie Girard, veuve de Michel Ogeron, son aïeule maternelle, et lui être provenu des successions des époux Pierre Ernou et Marie Ogeron, ses père et mère.

La maison, désignée numéro trois, a été construite à la place et sur l'emplacement d'une maison acquise par lesdits sieur et dame Cebron-Tulasne, de M. Eugène Ratouis, propriétaire, et de dame Louise-Emilie Favre, son épouse, demeurant à Saumur, et de M. Paul Ratouis, juge-de-peace, et de M^{me} Augustine-Octavie Leclerc, son épouse, demeurant aussi à Saumur. Ladite maison appartenait à MM. Eugène et Paul Ratouis, personnellement, comme leur ayant été donnée par M. Jacques-François-Armand Ratouis, et M^{me} Marie-Julie Rottier, son épouse, leurs père et mère, demeurant à Saumur. Elle avait été acquise par mondit sieur Jacques-François-Armand Ratouis de M. Maurice Ratouis, son frère, ancien négociant à Rouen.

En outre, partie de ces biens appartenait au mineur Henri-Gabriel Cebron, en sa qualité de seul et unique héritier dudit sieur Gabriel Cebron, son père.

M. Jouffrault, acquéreur, a en la propriété et la jouissance desdits biens à partir du jour de l'acte (six octobre mille huit cent cinquante-cinq), sauf de la maison, dont M^{me} Cebron s'est réservée la jouissance jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste mil huit cent cinquante-six.

Ladite vente a été consentie et acceptée à la charge par l'acquéreur de prendre les biens dans l'état où ils se trouvaient au moment de la vente et sans garantie de mesure, de souffrir les servitudes passives pouvant grever ces biens, de payer les impôts à partir du premier octobre mil huit cent cinquante-cinq, et de payer les frais d'acquisition.

En outre, la vente dont il s'agit a été faite et acceptée moyennant la somme de vingt mille francs de prix principal, que l'acquéreur s'est engagé de payer dans les quatre mois, au plus tard, à partir du jour de l'acte, sans intérêts.

Pour opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever les biens ci-dessus désignés, un extrait de l'acte

de vente dont il s'agit a été déposé au greffe du Tribunal civil de Saumur, par M^e Lecoy, avoué de M. Joffrault, acquéreur, conformément à l'article 2,194 du Code civil, et l'acte de dépôt que le greffier a dressé à cet effet, le même jour, dix-sept octobre mil huit cent cinquante-cinq, a été notifié :

1^o A M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de Saumur, par exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du vingt-six octobre mil huit cent cinquante-cinq;

2^o A la dame Cebron-Tulasne, comme tutrice de son fils mineur, et au sieur Jean Cebron, propriétaire, demeurant à Méron, comme subrogé-tuteur dudit mineur, par un autre exploit dudit sieur Mauriceau, huissier, dudit jour, vingt-six octobre mil huit cent cinquante-cinq, aussi enregistré.

En même temps, déclaration a été faite tant à M. le Procureur impérial, qu'aux sus-nommés, que lesdites notifications leur étant faites dans le but d'opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever lesdits immeubles, ils devaient, en conséquence, requérir, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèques légales auxquelles chacun d'eux, es-qualités, pourrait avoir droit, sous peine d'être déchus et de voir lesdits immeubles passer aux mains de l'acquéreur libres de toutes charges pour raison d'hypothèque de cette nature. — Et, en outre, avec déclaration spéciale à M. le Procureur impérial que ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions pour raison d'hypothèques légales n'étant pas tous connus de l'acquéreur, celui-ci ferait publier ladite notification dans un journal à ce destiné, conformément à la loi et à l'avis du conseil d'Etat, du neuf mai mil huit cent sept, approuvé le premier juin suivant.

Fait et rédigé par M^e LECOY, avoué de M. Joffrault, à Saumur, le quatre novembre mil huit cent cinquante-cinq. (591)

Signé : LECOY.

JOLIE MAISON

ET VASTE JARDIN

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement

Situés à Nantilly, rue de la Guule-du-Loup,

La maison est en parfait état de location, et le jardin, entouré de murs, est bien planté d'arbres fruitiers, ensemencé et cultivé.

S'adresser à M. MONSALLIER, rue de la Maréchalerie, 1. (592)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Mardi 18 décembre 1855, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

EN TOTALITÉ OU EN PLUSIEURS LOTS,

1^o UNE MAISON,

Sise à Saumur, rues Cendrière, Bizard et des Vieilles-Messageries,

2^o ET UN JARDIN,

Situé au nord de ladite maison, contenant environ 2 ares.

Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant à Saumur, quai de Limoges ; Et audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (593)

A VENDRE

Deux beaux CITRONNIERS et un bel ORANGER.

S'adresser au bureau du Journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 24 novembre 1855, à l'heure de midi,

DEUX COUPES DE BOIS,

Dans le parc de Ferrye,

Appartenant à M^{me} V^e CHAMPET.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, L'HOTEL DU LION-D'OR, Exploité à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 41, ayant une sortie rue de la Petite-Douve.

S'adresser, pour traiter, à M. DELANDES, propriétaire à Bagnaux, ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication,

ET SUR LICITATION,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 11 novembre 1855, à midi,

Une MAISON, sise à Saumur, rue Duncan, n^o 3, presqu'au coin de la rue des Basses-Perrières ;

Cour, écurie, remise, jardin planté d'arbustes et d'arbres fruitiers en plein rapport.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. JUHAULT-BERARD, rue d'Orléans, à Saumur,

Et audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (499)

Dépôt

DE BOIS DE CHAUFFAGE

de toute espèce.

S'adresser à M. LETUELLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (460)

A CÉDER

De suite,

Un FONDS DE COMMERCE d'articles de Sellerie, Carrosserie et Bourrellerie, parfaitement achalandé, sis à Poitiers.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à MM. DASTRE J^{no} et BRUÈRE, rue Saint-Porchaire, à Poitiers. (413)

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

M^e MAUBERT, huissier à Saumur, demande de suite un petit clerc. (590)

On désire un APPRENTIGANTIER. S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe nutritif **LES ENFANTS** sont préservés des accidents causés par la dentition, des os, des difformités de la taille, du rachitisme, et en général des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriès, est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès, et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon de 1855, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154 ; à Angers, CLOT aîné, marchand de comestibles ; Beaufort, MOUSSU, ph. ; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. ; Saumur, BUIÈRE, ph. ; Cholet, BONTEMPS jeune, ph. (25)

HOTEL BUDAN, A SAUMUR.

Comme d'habitude on trouvera toujours des Fromages de Styton, de Chester, de Septmoncel, de Sassenages, de Gérommée, etc. ; des Jambons d'York, de Mayence et de Strasbourg ;

Des Pâtés de Strasbourg et autres ;

Des Conserves au vinaigre, anglaises et françaises ;

Des Saucissons de Lyon, d'Arles, de Brunswick ; des Langues fourrées de Hollande, etc., etc.

La Marée arrive toujours tous les deux jours.

Gibier de toutes espèces.

L'importance de la Maison permet de faire et servir des diners à la ville et à la campagne, en prévenant seulement 24 heures à l'avance.

Le bon et le bon marché étant deux conditions essentielles, M. BUDAN a l'honneur de prévenir que, par suite d'arrangement avec les fournisseurs, il livrera dîners et comestibles à des prix très-modérés. (574)

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions honorables aux Expositions de 1839, 1844 et 1849.

NOUVEAUX

BANDAGES HERNIAIRES

A Ressorts Élastiques et à Vis de Pression, sans Sous-Cuisses et sans Fatiguer les Hanches,

DE MM. WICKHAM ET HART, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt de ces bandages, à Saumur, chez M. ROY, coutelier-bandagiste.

Il se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie. Toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — Prix très-modérés (531)

Nous recevons de Constantinople la lettre suivante :

« Constantinople, le 20 septembre 1855.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'adresser, aussitôt après la réception de la présente, 10 kil. de Revalscière raffinée.

» J'en ai fait usage en France, il y a environ 2 ans, et j'en ai obtenu de très-bons résultats ; malheureusement, les circonstances ne m'ont permis d'en prendre que pendant 15 à 20 jours.

» J'ai, depuis 20 à 25 ans, une maladie chronique intestinale avec gonflement à l'estomac, notamment du côté droit. J'ai donc une pauvre santé et n'en suis pas moins tenu de m'acquiescer d'une tâche assez pénible. J'espère que l'usage prolongé de la Revalscière me sera profitable.

» Ci-joint un mandat sur la poste de fr. 120, dont 116 fr. pour les 10 kil. et fr. 4 pour la petite caisse d'emballage.

» Veuillez faire emballer avec soin, mettre exactement et en gros caractères mon adresse sur la caisse et la confier aux Messageries-Impériales. De cette manière, elle m'arrivera à coup sûr.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très-humble serviteur,

HONORÉ.
Officier-comptable des subsistances militaires, à Constantinople.



LA REVALESCIERE DU BARRY, farine d'une plante exotique, a des qualités tout âge et de toutes les affections. Par son effet bienfaisant sur les organes digestifs, elle guérit toutes les maladies de langueur, toutes les affections chroniques des plus anciennes. La Revalscière fournit un potage très-nutritif et agréable ; elle est le meilleur absorbant, fait cesser toute inflammation, purifie les humeurs, fortifie les intestins, facilite les sécrétions et rétablit la santé en rendant au sang tous ses principes.

Les crampes d'estomac, acidités, coliques ; les maladies nerveuses, les convulsions, le flux, les affections du foie et des reins, les palpitations, la migraine, les vertiges, la gravelle, rétrécissements, l'ulcération de l'estomac, le scorbut, les fièvres, scrofules, phthisie, les rhumatismes, grippe, nausées et vomissements peuvent donc être guéris, sans médicaments et sans frais, de la manière la plus simple ; il ne faut pour cela que changer de nourriture, faire son déjeuner avec la Revalscière du Barry, que l'on trouve dans tout Paris et dans toute la France.

Dépôt général, 32 rue d'Hauteville. — On peut se procurer gratuitement, dans les dépôts, la brochure relative à la Revalscière et donnant de plus amples détails sur ses vertus et son emploi. — A Saumur, dépôt chez M. C. Damicourt, pharmacien ; à Angers, chez M. Ch. Menière, place du Pilori ; à Tours, chez M. Dugenet-Bonnebault, 41, rue Royale ; Victor Suez ; Roché fils, rue de la Sellerie, 33. (595)